

Image not found or type unknown



Lmnp : récupération de tva

Par **kob59**, le **30/03/2011** à **13:31**

Bonjour,rrnrje monte un projet de défiscalisation sur EHPAD en LMNP.rrnrLe gestionnaire de patrimoine me propose de financer le bien TTC et donc de récupérer la TVA afin de la placer sur un fond en euros avec retrait partiel uniquement sur le capital et défiscalisation des intérêts (produit SCANDIA).rrnrMa directrice de banque me dit que cela est illégal car je récupère de l'argent d'un pret immobilier alors que la TVA n'est pas de l'immo pur!rrnrDe plus, elle craint un redressement fiscal car je défiscalise sur un remboursement de l'état. (double défiscalisation).rrnrQu'en pensez vous?rrnrMerci